



COMITÉ DE RECHERCHE EN EMPLOI DE LA FORCE (CREF)

ÉTUDE EN COURS SUR L'EFFET DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ET QUASI JUDICIAIRES AUPRÈS DES POLICIÈRES ET POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Au printemps dernier, nous vous informions que votre Association, en collaboration avec le département de Criminologie de l'Université de Montréal, procédait à une étude auprès de ses membres ayant subi des procédures judiciaires et quasi judiciaires, en lien avec des événements survenus dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la cueillette d'informations, effectuée au moyen d'entrevues téléphoniques, est maintenant terminée et qu'une analyse des données est actuellement en cours. Nous prévoyons qu'un rapport sera produit par les criminologues de l'Université d'ici la fin de l'année 2016.

Nous croyons que les données tirées de ce rapport, ainsi que les constats qui en découleront feront état d'un portrait éloquent de la situation vécue par nos policiers en de pareilles circonstances.

Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour remercier tous les participants aux entrevues. Votre contribution fut fort appréciée et vos témoignages ont été marquants.

Rappelons que l'objectif visé par cette étude est d'évaluer si, et dans quelle mesure, les procédures criminelles ou déontologiques peuvent modifier, positivement ou négativement, le policier visé :

- Sur le plan personnel et relationnel : concept de soi, estime de soi, humeur, anxiété, capacité de la gestion du stress, capacité d'adaptation, post-trauma, sensibilisation-désensibilisation, problème de concentration, de mémoire et de prise de décision, relation avec la famille, les amis et les collègues.
- Sur le plan professionnel : façon d'agir au travail, réaction des collègues, plan de carrière, perception de la société et de la justice et du milieu policier, modification du comportement au travail, modification de l'intervention policière, notamment le désengagement vocationnel.

L'étude s'effectue dans le cadre du Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF) de l'APPQ que je coordonne. Il s'agit d'ailleurs de la troisième étude instituée par ce Comité, qui s'est déjà penché en 2014 sur l'exposition aux liquides biologiques, puis en 2015 sur les altercations ayant



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

engendré un accident du travail. [Ce dernier rapport](#) fut présenté lors du Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force en mai 2015 et publié dans la revue CRDP. L'étude complète fut également publiée aux Éditions Yvon Blais dans un ouvrage collectif intitulé : [Chroniques du Sommet interdisciplinaire sur l'usage de la force](#).

Nous vous tiendrons donc informés des résultats de cette étude prochainement.

Jacques Painchaud, LL.M. (droit)

Vice-président à la Discipline et à la déontologie

Les membres du Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF) de l'APPQ :

M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie
M. Roger Dubé, directeur Bas-Saint-Laurent
M. Stéphane Trottier, directeur Grand Montréal
M. Charles Hopson, directeur Outaouais
M. Robert Bonsard, conseiller en ressources humaines
M^{me} Karine Landreville, parajuriste senior

En collaboration avec l'Université de Montréal :

M. Rémi Boivin, professeur
M. Massimiliano Mulone, professeur
M^{me} Clémentine Simon, étudiante
M^{me} Maude Pérusse-Roy, étudiante
M^{me} Gabrielle Delmail, étudiante